



QUESTIONS DIVERSES

RIFSEEP

La mise en place de groupes de travail sur le RIFSEEP pour l'AENES avait été anoncée au CTSA du 4 novembre dernier.

Quel calendrier?

TELETRAVAIL

Le Décret N° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature nous amène à poser la question des modalités d'application académiques.

Certains collègues, pour des raisons d'éloignement géographique et autres raisons personnelles, commencent à manifester un vif intérêt pour cette nouvelle forme de travail. Nous avons constaté que les responsables sont dans l'embarras pour répondre à leurs demandes. C'est pourquoi nous souhaitons qu'au niveau académique, un cadre précis soit défini afin que les responsables comme les futurs télétravailleurs puissent bénéficier concrètement de cette mesure.

MOUVEMENT DES ATRF ET DES TECHNICIENS / AMIA:

La note de gestion parue au BO spécial N°10 du 19 novembre 2015 précise :

"Mouvement des ATRF

Suite à l'intégration des personnels de laboratoire dans la filière ITRF intervenue au 1er septembre 2011, un mouvement est organisé pour l'ensemble du corps ATRF au niveau académique. Les recteurs organisent la mobilité pour l'ensemble des agents du corps, quelle que soit leur lieu d'affectation (rectorat ou établissement d'enseignement supérieur) via l'application Amia. Il est rappelé que ce mouvement doit être ouvert aux agents des autres académies.

Dans le cadre de ce mouvement, une concertation des établissements d'enseignement supérieur doit être mise en place afin que l'ensemble des postes vacants soit accessible aux agents du corps.

Afin d'éviter la création de recrutement contractuel sur des postes demandés par des titulaires, le mouvement des ATRF n'est pas exclusif de mutations supplémentaires réalisées au fil de l'eau.

Enfin les académies sont vivement incitées à utiliser l'application Amia pour organiser un mouvement dans le corps des techniciens de recherche et de formation".

Qu'en est-il dans l'Académie, notamment pour le mouvement des techniciens RF?

CONTRACTUELS

Y a-t-il des avancées quant à la possibilité de verser des indemnités aux personnels contractuels ?

LOCAUX

La vétusté du site de Santifontaine provoque un délitement tel du plâtre de certains murs, qu'il n'a plus la force de s'accrocher et préfère se laisser choir au sol. Les murs ne vont pas bien non plus du coup ...

Le mystère de la machine à café la plus mauvaise et la plus chère a -t-il été percé ?



